

APPEL AUX CANDIDATS

RECRUTEMENT CONTRACTUEL D'UN.E OUVRIER / ÈRE POLYVALENT.E

Le CPAS de Profondeville lance une procédure de recrutement à titre contractuel pour la fonction d'ouvrier.ère polyvalent.e en vue de pourvoir à un remplacement.

Description de fonction

Dans le cadre d'une synergie entre le CPAS et la Commune de Profondeville, le travailleur contribuera à l'entretien, à la propreté et au bon fonctionnement des espaces et infrastructures des deux administrations. Il sera amené à accomplir diverses tâches techniques et de maintenance afin d'assurer un cadre de vie propre, sécurisé et agréable pour la population. Ses activités seront notamment les suivantes :

- Assurer la collecte, le déplacement et la gestion des poubelles publiques et des conteneurs communaux ;
- Effectuer le nettoyage, le curage et l'entretien des avaloirs et des dispositifs d'évacuation des eaux pluviales ;
- Participer aux travaux de propreté publique (ramassage de déchets, nettoyage de voiries, places, trottoirs et espaces publics) ;
- Réaliser divers travaux d'entretien courant des espaces publics, ainsi que des infrastructures communales et du CPAS ;
- Participer, selon les besoins du service, à d'autres travaux manuels ou techniques liés aux missions du service Travaux (manutention, soutien logistique, entretien saisonnier, etc.).

Conditions d'admissibilité

- Être belge ou ressortissant d'un autre État membre de l'Union européenne ou d'un État faisant partie de l'Espace économique européen (EEE) ou de la Confédération suisse ou étranger avec un droit de séjour de plus de trois mois ;
- Avoir une connaissance de la langue française jugée suffisante au regard de la fonction à exercer ;
- Jouir des droits civils et politiques ;
- Être de bonne conduite, ainsi que l'exige la fonction ;
- Justifier de la possession des aptitudes physiques nécessaires pour la fonction à exercer ;
- Être au minimum en possession du 'Permis B' et disposer d'un véhicule personnel ;
- Satisfaire à un examen de recrutement.

Type de profil

Disposer des compétences et aptitudes suivantes :

- Bonne condition physique et aptitude au travail en extérieur ;
- Polyvalence, autonomie et sens des responsabilités ;
- Esprit d'équipe et bonnes capacités d'organisation ;
- Sens du service public et respect des usagers ;
- Rigueur, ponctualité et fiabilité ;
- Capacité à utiliser du matériel d'entretien et à appliquer les règles de sécurité.

Une expérience significative dans une fonction similaire constitue un sérieux atout.

Conditions de l'offre

Il sera proposé au/à la candidat.e lauréat.e disponible rapidement et désigné.e par le Conseil ou le Bureau Permanent après comparaison des titres et mérites un contrat de travail à temps plein (37h30/semaine) à durée indéterminée de remplacement.

La rémunération est fixée, conformément à la RGB, sur base de l'échelle E2 : à l'index en vigueur depuis le 01.03.2026 (216.47), le mensuel brut pour un temps plein s'élève à minimum 2.614,50 € et à maximum 3.059,40 €, sur base de l'ancienneté valorisable.

Outre un double pécule de vacances, le travailleur percevra une prime de fin d'année, ainsi que la constitution à son avantage d'une pension complémentaire (2nd pilier de pension).

Modalités de candidature

A peine de nullité, la candidature* est adressée à l'attention de Madame Sophie DARDENNE, Présidente du CPAS de PROFONDEVILLE sis rue Jules Borbouse 66 à 5170 BOIS-DE-VILLERS – déposée au secrétariat d'accueil (même adresse) contre accusé de réception *ou* adressée par voie électronique à recrutement@cpas-profondeville.be *ou* par pli recommandé à la poste – **au plus tard le lundi 10 août 2026** (le cachet de la poste faisant foi pour les plis recommandés), à 16 heures pour le dépôt en main propre.

*La candidature est constituée des documents suivants (format pdf) :

- une lettre de motivation ;
- un curriculum vitae ;

Toute candidature incomplète sera écartée.

Le jury se réserve le droit de procéder, préalablement aux auditions, à une présélection des candidatures présentant le profil le plus adéquat au regard des exigences de la fonction.

Un extrait de casier judiciaire (récent de moins de trois mois) et un certificat d'aptitude au travail (établi par le médecin traitant) seront remis au plus tard le jour ouvrable précédant l'entrée en fonction.

Protection de la vie privée à l'égard du traitement des données à caractère personnel

Vos données personnelles ne seront traitées que dans le cadre strict de la procédure de recrutement.
